

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET LES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BEAUCE ET PERCHE POUR 2020-2021 ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE

1. Type de Marché :

Marchés et accords-cadres de fournitures et de services
CPV : 55521200-0 Services de livraison de repas

2. Pouvoir adjudicateur :

Communauté de Communes Entre Beauce et Perche
2 Rue du Pavillon, 28120 ILLIERS-COMBRAY
Tél : 02.37.23.25.72 / E-mail : contact@entrebeauceetperche.fr

3. Objet du Marché :

Fourniture de repas en liaison froide pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement et les structures Petite Enfance de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche pour 2020-2021

4. Lieu de livraison :

- Restaurant scolaire de l'Ecole du Chemin Vert, Rue J.F. Kennedy, 28190 Courville sur Eure pour les ALSH de Courville sur Eure et pour les mercredis du 2 Septembre 2020 au 30 juin 2021 inclus, les vacances de la Toussaint 2020, de Noël 2020, d'Hiver 2021, de Pâques 2021 et de Juillet-Août 2021.
- Restaurant scolaire de l'Ecole de Fontaine, Rue Jules Ferry, 28190 Fontaine la Guyon pour l'ALSH de Fontaine la Guyon, pour les mercredis du 2 Septembre 2020 au 30 juin 2021 inclus, les vacances de la Toussaint 2020, d'Hiver 2021, de Pâques 2021 et de Juillet 2021.
- Restaurant scolaire de l'Ecole de St Luperce, Rue de la Mairie, 28190 Saint Luperce pour l'ALSH de Saint Luperce pour les vacances de Juillet 2021.
- Restaurant scolaire de l'Ecole de Bailleau-le-Pin, 6 rue de l'Eglise, 28120 Bailleau-le-Pin pour l'ALSH de Bailleau-le-Pin pour les mercredis du 2 Septembre 2020 au 30 juin 2021 inclus, les vacances de la Toussaint 2020, d'Hiver 2021, de Pâques 2021 et de Juillet 2021.
- Restaurant scolaire du groupe scolaire de La Vivonne, 36 Avenue du Général De Gaulle, 28120 Illiers-Combray pour les pour les mercredis du 2 Septembre 2020 au 30 juin 2021 inclus, les vacances de la Toussaint 2020, de Noël 2020, d'Hiver 2021, de Pâques 2021 et de Juillet 2021.
- Pôle Enfance-Jeunesse de Courville s/Eure, 2 Rue de Beauce, 28190 Courville sur Eure, pour le multi-accueil de Courville sur Eure, pour les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis du 31/08/2020 au 30/07/2021
- Crèche « les p'tits loups », rue des Aumônes, 28120 Illiers-Combray, pour les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredi du 24/08/20 au 23/07/21

5. Caractéristiques principales :

- ALSH de Courville sur Eure : A livrer au restaurant scolaire de l'école du Chemin Vert, Rue J.F. Kennedy, 28190 Courville sur Eure

- 35 Mercredis de l'année scolaire 2020 – 2021 : 90 repas enfants par jour, 35 jours
 - Vacances de la Toussaint 2020 : 90 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Noël 2020 : 50 repas enfants par jour, 8 jours
 - Vacances d'Hiver 2021 : 90 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Printemps 2021 : 90 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Juillet 2021 : 130 repas enfants par jour, 18 jours
 - Vacances d'Août 2021 : 90 repas enfants par jour, 22 jours
- ALSH de Fontaine la Guyon : A livrer au restaurant scolaire de l'école de Fontaine, Rue Jules Ferry, 28190 Fontaine la Guyon
- 35 Mercredis de l'année scolaire 2020 – 2021 : 40 repas enfants par jour, 35 jours
 - Vacances de la Toussaint 2020: 25 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances d'Hiver 2021 : 25 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Printemps 2021 : 25 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Juillet 2021 : 60 repas enfants par jour, 18 jours
- ALSH de Saint Luperce : A livrer au restaurant scolaire de l'école de St Luperce, Rue de la Mairie, 28190 Saint Luperce
- Vacances de Juillet 2021 : 40 repas enfants par jour, 18 jours
- ALSH de Bailleau-le-Pin : A livrer au restaurant scolaire de l'école de Bailleau-le-Pin, 6 Rue de l'église, 28120 Bailleau-le-Pin
- 35 Mercredis de l'année scolaire 2020 – 2021 : 30 repas enfants par jour, 35 jours
 - Vacances de la Toussaint 2020 : 25 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances d'Hiver 2021 : 25 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Printemps 2021 : 25 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Juillet 2021 : 50 repas enfants par jour, 18 jours
- ALSH d'Illiers-Combray : A livrer au restaurant scolaire du groupe scolaire de La Vivonne, 36 Avenue du Général De Gaulle, 28120 Illiers-Combray
- 35 Mercredis de l'année scolaire 2020 – 2021 : 50 repas enfants par jour, 35 jours
 - Vacances de la Toussaint 2020: 30 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Noël 2020 : 30 repas enfants par jour, 4 jours
 - Vacances d'Hiver 2021 : 50 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Printemps 2021 : 50 repas enfants par jour, 10 jours
 - Vacances de Juillet 2021 : 80 repas enfants par jour, 18 jours
- Multi-accueil de Courville sur Eure : A livrer au Pôle Enfance-Jeunesse du Pays Courvillois, 2 Rue de Beauce, 28190 Courville sur Eure :
- Les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis 2020-2021 du 31/08/20 au 30/07/21 soit 225 jours: 16 repas « enfants crèches » par jour
- Crèche d'Illiers-Combray : A livrer à la crèche, Rue des Aumônes, 28120 Illiers-Combray
- Les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredi 2019-2020 du 24/08/2020 au 23/07/2021 soit 225 jours : 10 repas « enfants crèches » par jour
- Les repas comprendront la fourniture du pain
- A chaque période de vacances, pour les Accueils de Loisirs, les repas concernent les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ils consistent en la fourniture d'un repas chaud, qui, à titre exceptionnel, pourra être remplacé par un repas froid ou un pique-nique.
- Un pique-nique sera prévu chaque semaine des vacances de Toussaint, d'Hiver, de Printemps, de Juillet et d'Août.

- Les quantités exactes pour chaque période seront confirmées, par un bon de commande transmis par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche selon une périodicité et une modalité convenues avec l'attributaire du marché
- La quantité totale figurant au bordereau des prix unitaires et une quantité maximum

6. Caractéristiques du marché :

Accord-cadre à bons de commande conclu à prix unitaire

Prix ferme, non révisable.

Les règlements s'effectueront sur présentation d'une facture arrêtée à la fin de chaque mois, sur la base des quantités réellement livrées.

7. Durée du marché :

Du 24/08/2020 au 31/08/2021

8. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix pour 55%, de la note méthodologique pour 30% et des références pour 15%

La collectivité se réserve la possibilité de négocier ou de ne pas négocier.

9. Type de procédure :

Procédure adaptée

10. Date limite de réception des offres :

Lundi 27 juillet 2020 à 12h00

11. Durée de validité des offres :

90 Jours

12. Présentation et contenu des offres :

- Le candidat produit à l'appui de sa candidature : une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans les cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à l'article L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, conformément à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Les certificats de qualifications professionnelles ainsi que les agréments sanitaires et toutes attestations en rapport avec la fabrication et le transport de repas
- Le bordereau des prix, ci-joint, dûment rempli
- Les références de l'entreprise sur des marchés similaires
- Une note méthodologique expliquant les modalités de livraison, les modalités de confirmation du nombre de repas à livrer pour chaque période, la prise en compte de repas spécifiques pour des allergies ou des régimes alimentaires particuliers pour certains enfants, la formation du personnel de la collectivité au matériel et à la mise en température des plats
- Acte d'engagement, ci-joint, dûment rempli et signé
- Annexe financière n°1 dûment remplie, datée et signée.

13. Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Transmission par voie dématérialisée

Le dépôt des candidatures et des offres est possible exclusivement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : [http:// www.amf28.org/entrebeauceetperche/](http://www.amf28.org/entrebeauceetperche/)

14. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie Cedex 1 45057 ORLEANS

Tél. : 02 38 77 59 00

Fax : 02 38 53 85 16

Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr